



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi ~~—que le fonctionnaire délégué est saisi—~~ ~~que le Gouvernement est saisi—~~ d'une demande de : Permis d'urbanisme

La demandeuse est la **sa ELIA ASSET** dont les bureaux sont sis Boulevard de l'Empereur 20 à 1000 Bruxelles.

Le bien concerné est situé **rue de Malaise 10 à 1331 Rixensart** et paraissant cadastré 3^{ème} division section B parcelle 553D2.

Le projet consiste en la **transformation d'un poste haute tension 36/11 kv avec démolition d'un bâtiment, modification des installations et aménagement des abords** et présente les caractéristiques suivantes:

- *le projet déroge au plan de secteur pour les interventions projetées qui sont non conformes en zone agricole;*
- *le projet s'écarte des indications du schéma de développement communal applicables à la zone d'espace agricole;*
- *le projet s'écarte des indications du guide communal d'urbanisme applicables pour l'aire rurale;*

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40, D.VIII.3 et D.VIII.7 et suivants du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté sur le site internet de la Commune (<http://www.rixensart.be/administration/documents-et-demarches/#docEnquetes>) ou, pour les personnes qui le souhaiteraient, **de préférence sur rendez-vous**, au service Urbanisme situé Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart :

- Les **jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00** ;

- Les **17 et 24 août 2021 jusqu'à 20 heures** ;

(Pour les consultations jusque 20 heures, tout rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service ou de l'agent traitant du dossier, Madame VISSE, au 02/654.16.50 – urbanisme@rixensart.be).

L'enquête publique est ouverte le 24 juillet 2021 et clôturée le 30 août 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Rixensart, avenue de Merode 75 à 1330 Rixensart
- par télécopie au numéro 02/654.08.47

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : **PU2021/0096/cv**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service communal de l'urbanisme (Madame POMMERENKE) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart, le **30 août 2021** de 09h00 à 09h15.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame VISSE dont le bureau se trouve à 1330 Rixensart, Colline du Glain 33.